

Le 19 janvier 1767- Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/18

Poivre rappelle au ministre, le duc de Praslin, qu'il lui a fixé pour premier objectif l'acquisition des épices, il affirme qu'il est le mieux à même de le réaliser, il constate qu'il n'en aura pas les moyens sauf à lui obtenir les vaisseaux nécessaires. Autre souci, la valeur du papier monnaie aux îles.

A Lorient le 19 janvier 1767

Monseigneur,

En lisant l'ordonnance qui établit la légion de l'Isle de France, j'ai trouvé un article intitulé *Petite masse* qui règle une certaine somme ménagée à chaque soldat par année, et qui paraît devoir être tirée du Trésor de la Colonie. J'ai cherché dans l'état de nos dépenses à faire cette même somme attribuée à la *Petite masse*, et je ne l'y ai pas encore trouvé ; je vous prie de vouloir bien me faire savoir vos intentions à ce sujet.

Depuis que je sais que vous vous êtes déterminé à ne point nous envoyer cette année les petits brigantins que vous avez eu la bonté de nous promettre, je suis dans la plus vive inquiétude, tant pour la communication que je dois nécessairement établir entre les Isles de France, de Bourbon, de Madagascar et de Rodrigues, parce que je sais que la Compagnie ne nous a laissé dans son port aucun bateau qui puisse nous permettre cette communication. Mais ce qui m'inquiète le plus, c'est l'impossibilité où je vais me trouver de mettre à exécution le projet que vous m'avez témoigné avoir le plus à cœur, et qui mérite en effet toute la protection d'un ministre aussi éclairé que vous.

Lorsque vous m'avez fait la grâce de me communiquer vos idées à ce sujet, vous m'avez assuré que l'acquisition des épiceries était le principal objet de ma mission. Vous m'ordonnâtes de m'en occuper dès mon arrivée à l'Isle de France, et sur ce que j'eus l'honneur de vous dire, que je ne pouvais expédier de l'Isle de France pour les îles Moluques qu'au mois de février, à cause des vents qui règnent dans les mers de ces îles, vous me parûtes affligé d'être forcé de perdre ainsi une année. Si vous me refusez aujourd'hui tout bâtiment propre à cette expédition, vous la perdrez bien davantage. Le mois de février de l'année prochaine s'écoulera encore sans que je puisse opérer, et insensiblement la guerre nous surprendra dans nos projets.

Vous sentez, Monseigneur, qu'une année de gagnée pour une entreprise comme celle-ci est une grande affaire pour le bien et l'avantage de l'Etat, et pour la gloire de votre ministère. Il faut sept années aux arbres pour apporter du fruit, et pour se multiplier. D'ailleurs tout homme est mortel, et j'ai trop bien étudié les difficultés de l'entreprise et les moyens de les vaincre. Je vois qu'il faut tant de connaissances pour réussir que je ne crains pas de vous avancer que si je venais à manquer, cette affaire courrait beaucoup de risque de manquer aussi.

J'implore donc vos bontés pour vous demander les petits bâtiments que vous avez d'abord jugés nécessaires à toutes nos opérations. Ils peuvent partir d'ici en mars et avril. Je vous les demande pour le service du Roi, pour le bonheur des colonies que vous protégez, et pour votre propre gloire.

J'ai indiqué à M. Dubucq¹ un petit bâtiment neuf que vous pourriez vous procurer, et qui serait admirable pour le service de nos deux îles. Je vous prie de lui demander communication de la lettre que je lui ai écrite à ce sujet.

J'ai besoin de toute votre fermeté et de toute la protection que vous accordez à vos îles pour soutenir l'arrangement que vous avez arrêté en faveur de la créance de vos pauvres colons sur la Compagnie. Je ne doute pas que cette compagnie ne fasse ses efforts pour diminuer votre fermeté : mais je vous prie d'observer que si les papiers monnaie de l'île n'obtiennent pas aujourd'hui par

¹ Ce premier commis en charge des colonies a pour patronyme *Dubucq* mais on trouve aussi bien *Dubuc*, et *Dubucq*.

vosre protection une valeur réelle, il nous sera impossible par la suite d'établir des papiers royaux, et nous devons prévoir les temps malheureux où nous serons forcés d'y avoir recours. Cette affaire qui paraît n'intéresser que des particuliers, est une affaire d'Etat qui vous paraîtra sans doute mériter toute votre attention.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

A Lorient, le 19 janvier 1767

* * *